



**JOURNEE « PORTES OUVERTES » 2022  
AU PETR VIDOURLE CAMARGUE**

**CONFERENCE DES MAIRES  
CONSEIL DE DEVELOPPEMENT  
COMITE SYNDICAL  
COMITE DE PROGRAMMATION LEADER**

**Mercredi 6 juillet 2022  
à Aubais**



Comme chaque année depuis 2019, le PETR organise une journée « Portes Ouvertes » à destination des élus et des techniciens du territoire.

Le rôle du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) est de favoriser, de soutenir et de coordonner les projets de son territoire afin de répondre au mieux aux attentes et aux besoins de la population. Il agit avec les communautés de communes pour mener des réflexions ou conduire des actions.

Le PETR est porteur des financements territorialisés. Il facilite pour les collectivités locales l'examen de projets par les partenaires (Europe, Etat, Région, Départements) et apporte un soutien à l'ingénierie de projet. Il mutualise des missions que ne pourraient porter les communautés de communes.

La diffusion de l'information aux élus et techniciens des communes et des communautés de communes, la remontée des attentes et des besoins du territoire sont une priorité.

La loi prévoit la réunion des maires des communes 1 fois par an en « Conférence des maires ». Ce sont les 50 maires des communes du PETR qui constituent la Conférence des maires.

Cette journée est l'occasion pour tous d'échanger et de s'informer.



# CONFERENCE DES MAIRES

Ouverte au plus grand nombre (maires, adjoints, conseillers et techniciens), le nombre d'inscrit se porte à plus de 40 personnes représentant toutes les communautés de communes.

Ordre du jour :

## 1. Présentation du PETR, son fonctionnement

Rappel rapide du territoire et des missions du PETR, de son fonctionnement et du projet de territoire.

## 2. Présentation des missions

### • Patrimoine

Son objectif, la sauvegarde du patrimoine culturel bâti et immatériel, du PETR, s'inscrit dans le projet de territoire avec une stratégie en 4 phases : l'inventaire, la conservation, la valorisation/animation, la labellisation.

En 2022 :

-Signature de la convention « Sur les pas des huguenots et des vaudois » dans le cadre d'un itinéraire culturel européen. Traversant le PETR du nord au sud, de Cannes et Clairan au Grau du Roi, 13 communes sont concernées par ce label à vocation culturelle et touristique.

-Dépôt de la candidature finale du territoire du PETR au Label Pays d'Art et d'Histoire, délivré par le ministère de la Culture, pour un passage en commission d'attribution en 2023.

### • Fonds européens

Le PETR est porteur de deux fonds européens : LEADER pour le développement rural et FEAMPA pour la pêche et l'aquaculture.

Les contrats européens sont en phase de renouvellement, la phase actuelle 2014-2020 se terminant et la prochaine est en cours de préparation.

C'est donc l'heure d'un premier bilan pour LEADER avec 117 projets soutenus pour 2 652 159 €, dont 39% privés et 61% publics.

La candidature pour 2023-2027 est en phase de concertation avec les acteurs du territoire afin de valider une stratégie en septembre et le dépôt du dossier de candidature en octobre. Les grandes thématiques restent sensiblement les mêmes : entrepreneuriat, tourisme, employabilité, cohésion sociale, patrimoine.

Pour le FEAMPA le nouveau dossier de candidature est déposé avec sa stratégie reposant sur le soutien à la commercialisation des produits de la pêche, la valorisation/diversification des métiers, la gestion de la biodiversité et des milieux naturels.

### • Tourisme

L'action de la commission et de l'animatrice du CDT porte essentiellement sur la valorisation de la destination, le réseau d'acteurs engagés « Ecopasseurs du País », le label « Site remarquable du Goût » taureau de Camargue et le label « Vignobles et découvertes » pour la valorisation de l'oénotourisme autour de 2 actions phares, *le compote*, sac à dos mis à disposition des visiteurs avec tous les outils pour découvrir en famille notre vignoble, et le « Pack images », séries de photos et de reportages en support à la communication de la destination.



### • Club des entrepreneurs

Son objectif : favoriser les échanges d'expériences entre chefs d'entreprises, créer des courants d'affaires, mener des actions communes, échanger avec les élus du territoire.

Il est coanimé par les CCI du Gard et de l'Hérault et son président Fred Rouvin. En 2022, ce sont 53 membres qui se réunissent pour des rencontres débats et visites de savoir-faire. Un projet de « ZAC'tour » du PETR à venir (rencontres des chefs d'entreprises dans les ZAC).

### • Plan Alimentaire Territorial

Son objectif : Engager le territoire Vidourle Camargue vers un système de production et de consommation responsable.

Après un diagnostic et une phase de concertation (+ de 150 acteurs des différentes filières), le but est de formaliser un programme d'actions autour de 4 axes : la structuration des filières, l'agriculture durable, l'accessibilité sociale à l'alimentation et actions foncières et accès au bâti agricole.

Le PETR a été labellisé PAT par le ministère de l'Agriculture lors du salon de l'agriculture 2022.

### • Guichet Rénov'Occitanie

Le Guichet unique Rénov'Occitanie est hébergé dans les locaux du PETR (2 agents). Il tient régulièrement des permanences sur 8 communes du territoire pour assurer des prestations de conseil gratuites et personnalisées. Une exposition est à la disposition des collectivités sur « L'amélioration énergétique du bâti ancien ».

## 3. Focus sur les Contractualisations et la mission ingénierie financière

Les territoires de projets sont aujourd'hui l'échelle reconnue pour la contractualisation Elle se base sur le projet de territoire concerté entre les acteurs et permet d'assister les projets dans leur financement autour de différents partenaires et outils :

• **CRTE (Etat) CONTRAT DE RELANCE ET TRANSITION ECOLOGIQUE 2021 2027** autour de 3 priorités : la transition écologique, le développement économique et la cohésion sociale et territoriale.

En 2022 ce sont 35 opérations inscrites (attribution en cours).

Nouveauté pour 2023 l'AAP DETR/DSIL sera ouvert sur Démarches simplifiées dès le mois de septembre pour une clôture en décembre 2022 Les collectivités dont les projets n'ont pas été retenus en 2022 seront sollicités pour connaître leur intention du maintien ou de l'abandon de leur demande en 2023, 12 opérations sont concernées.

• **CTO (Région) CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE 2022 2028 + 12 Contrats Bourg Centre**

Il est en cours de réalisation avec pour objectif le vote du contrat à la Commission Permanente d'octobre 2022. Autour des 7 objectifs du pacte vert Occitanie 20240, il permet de financer des projets sur la base d'un plan pluriannuel d'investissement pour les collectivités, il repose sur une stratégie commune et une gouvernance à l'échelle locale.

• **ATI FEDER (Europe) APPROCHE TERRITORIALE INTEGREE FEDER 2021 2027**

Autour de l'axe principal, « Promouvoir le rééquilibrage territorial en réduisant les disparités et en valorisant les ressources », le PETR doit déposer un dossier d'ici septembre pour répondre à l'AMI. Il se caractérise principalement par des mesures territorialisées du FEDER sur un périmètre défini qui a la charge de la présélection des opérations et un dépôt et une instruction des dossiers au fil de l'eau.



#### 4. Intervention des commissions du conseil de développement

Regroupant 20 bénévoles de la société civile (acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs du territoire), répartis en différentes commissions, le conseil de développement peut donner son avis ou être consulté sur toute question d'intérêt territorial.

### CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

En 2022, 3 commissions se sont constituées et ont travaillé sur l'Eau, la Mobilité, le Photovoltaïque et présentent une synthèse de leurs recherches/réflexions.

- **Commission EAU** (potable) : Diagnostic, rencontres des acteurs de la filière, ont aboutis à 3 axes de réflexion : La quantité d'eau à fournir aux populations, la préservation ou l'amélioration de la qualité de cette eau, la sécurisation des dispositifs de stockage et de distribution.
- **Commission MOBILITE** : Pour éviter de se disperser la commission a travaillé prioritairement sur le thème Transport et notamment de la circulation routière. La réflexion s'est portée sur le covoiturage et en particulier les aires de covoiturage pour aboutir à des propositions concrètes.
- **Commission PHOTOVOLTAÏQUE** : après une analyse des différents systèmes de production et de consommation, la commission propose des solutions et des exemples aux collectivités.

### COMITE SYNDICAL

La journée consacrée aux élus est l'opportunité de réunir le comité syndical une dernière fois avant les congés d'été avec un ordre du jour restreint.

Les délibérations votées portent sur :

- Signature d'une convention de partenariat entre la destination Vignobles & Découvertes et le comité régional du tourisme et des loisirs Occitanie 2022.
- Signature d'une convention d'adhésion à la mission de médiation proposée par le CDG30.
- Application de la réforme de la publicité des actes des collectivités territoriales.
- Mise en œuvre du télétravail, Adoption du règlement.
- Prise en charge des titres de transport et forfait mobilités durables.

Toutes les délibérations ont été approuvées à l'unanimité.

### COMITE DE PROGRAMMATION LEADER

Les membres du comité de programmation ont tenu une séance de concertation sur la future candidature 2023-2027 pour affiner la stratégie et l'éligibilité des projets pendant le déroulement du comité syndical. A l'issue de l'atelier de concertation, la réunion plénière s'est tenue.

Après une information sur la maquette financière, les membres de comité de programmation ont délibéré sur les avis d'opportunités de 8 projets en demande de financements.



Ensuite, les dossiers instruits par la Région ont pu être programmés (attribution des subventions). Pour six projets à l'examen, ce sont plus de 79 000 € de subventions européennes qui ont été attribué portant sur l'entrepreneuriat, le tourisme et la cohésion sociale.

